

Commune de CELLIEU

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **05-06**

du **1^{er} février 2006**

mis à jour le **15 décembre par arrêté
481-DDPP-2014**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

prescrit

date **9 septembre 2009**

aléa **Inondation du Bassin
Versant du Gier**

Prescrit

date **15 octobre 2014**

aléa **Risques miniers**

aléa

aléa

aléa

aléa

aléa

aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255
(à partir du 1^{er} mai 2011)

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 <input type="checkbox"/>	Moyenne zone 4 <input type="checkbox"/>	Modérée zone 3 <input type="checkbox"/>	Faible zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	Très faible Zone 1 <input type="checkbox"/>
--	--	--	--	--

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

PPRi du Gier : Périmètre de la Commune

Sismicité : Zonage réglementaire de la région Rhône-Alpes

PPRM : Carte des aléas miniers

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »